



A tous les syndicats des branches :

Pétrole Chimie Plasturgie

Chers camarades,

La situation des KEM ONE devient de plus en plus critique au fur et à mesure que le temps avance. Les dates couperets sont fixées au 9 septembre, dernier délai pour d'éventuels repreneurs, la société ayant été mise en liquidation judiciaire depuis quelques mois, le jugement quant à leur avenir étant le 26 septembre.

Il est de notre responsabilité de faire tout ce qui est possible pour soutenir cette bataille qui a des répercussions économiques et sociales bien au-delà du seul périmètre des KEM ONE.

Le secteur de l'amont (raffinage), celui de l'aval (plasturgie) sont aussi concernés que celui de la chimie. Près de 20 000 emplois induits sont concernés par l'avenir des KEM ONE, intégrant ceux de la sous-traitance, bâtiment, métallurgie, énergie, etc....

Toute la CGT est engagée dans cette bataille.

Nous demandons à chaque syndicat de contribuer, dans la mesure de ses moyens, mais avec tous ses moyens, pour peser sur cet enjeu majeur, par les actions suivantes :

- 1) Informer les salariés de nos industries : affichage de cette information.**
- 2) aux CE ; CCE : lire l'information sous forme de motion votée par le CE et l'envoyer au ministère, DDTE, etc...**
- 3) Envoyer la motion au nom du syndicat au 1^{er} ministre.**

Monsieur Le Premier Ministre
Jean Marc AYRAULT,
HOTEL MATIGNON
57 rue de Varenne
75 700 PARIS SP17



Adresse mail : <http://www.gouvernement.fr>

Comptant sur votre implication militante, et vous souhaitant de bonnes vacances aussitôt après cette action, je vous adresse mes fraternelles salutations.

Carlos MOREIRA
Secrétaire Général
FNIC CGT



ADRESSE DES ORGANISATIONS DE LA CGT A :



**Monsieur le Premier Ministre,
Jean Marc AYRAULT**

KEM ONE un projet porté par tous !!!

Il y a tout juste un an l'entreprise ARKEMA issue de la branche chimie du géant TOTAL, dans le cadre d'une stratégie de repositionnement pilotée par le même groupe, cédaient pour 1 euro symbolique son pôle vinylique à l'Américano-suisse Gary Klesch. Ce pôle, alors rebaptisé KEM ONE, réalisait un chiffre d'affaires voisin de 1 milliard d'euros et emploie 1800 salariés en France et 2600 dans le monde.

KEM ONE offre une activité valorisée, à l'époque, de 450 millions d'euros, sans aucune dette. Elle est dotée de 99,5 M€ de trésorerie et de 180 M€ de fonds de roulement.

Huit mois plus tard, à peine, l'entreprise se retrouve en cessation de paiement et le Tribunal de commerce de Lyon prononce, le 27 mars 2013, la mise en redressement judiciaire. **Les craintes de la CGT s'avéraient, malheureusement, fondées.**

Après les études menées par nos soins et confirmées par le CGIET gouvernemental, la disparition de tout ou partie de KEM One entraînerait, par effet domino, entre 7000 et 20000 suppressions d'emplois.

Des suppressions d'emplois seraient à craindre chez TOTAL, puisque KEM One enlève près de 300.000 tonnes d'éthylène à LAVERA, mettant en péril ce vapocraqueur de 740.000 T, le plus gros et le dernier construit en France, avec des effets induits en amont sur la raffinerie INEOS-Petro-china, voire même celle de TOTAL La Mède.

Egalement à craindre, des dommages tout aussi sérieux pour le groupe US LYONDELL BASSELL pour les mêmes raisons que chez TOTAL, mais avec des conséquences sociales plus importantes en nombre car LBI exploite en plus un atelier de production de PVC pour le compte de KEM One sur sa plateforme de BERRE.

Des dommages également chez ARKEMA, liée avec KEM One pour la fourniture de produits chlorés néces-

saires à certaines fabrications, de produits fluorés notamment, ce qui remettrait en cause la performance, voire la viabilité des sites de Saint-Auban, Balan et Pierre Bénite.

Des conséquences à craindre sur le Port Autonome de Marseille du fait du poids industriel conséquent des pétroliers TOTAL, LBI et de KEM One à l'origine d'une partie significative de l'activité de ce port.

Des dommages aussi parmi toutes les entreprises en aval des sites de KEM One qui vivent et nous font vivre chaque jour : cotraitants, maintenance, logistique, sécurité-gardiennage...

Des dépenses très importantes enfin, pour la collectivité et l'assurance chômage avec la prise en charge de futurs 7 à 20.000 chômeurs supplémentaires.

Après ce constat, la CGT a recherché une consolidation de ce vaste ensemble industriel français, et de nos propres emplois comme les milliers d'autres emplois aval.

Un projet a donc été élaboré partant de **la constitution d'un consortium d'actionnaires dans le capital de KEM ONE** : Etat via la Banque Publique d'Investissement France (35 %), les groupes TOTAL, ARKEMA, et LBI notamment.

Car comment mieux consolider un grand groupe comme le nôtre si ce n'est en l'adossant à des actionnaires ayant un intérêt commun, à la survie de l'entreprise. Jamais l'expression « gagnant-gagnant » n'aura eu autant de sens !

Avec la Coordination Régionale CGT d'EDF une réflexion est engagée sur un projet d'intérêt réciproque permettant la garantie d'accès à un prix préférentiel de l'électricité sur le très long terme, en contrepartie notamment de co-investissements.

Les groupes TOTAL et LBI en entrant dans le capital de KEM ONE devraient assurer la garantie d'un contrat d'approvisionnement en éthylène à un prix favorable nous hissant au niveau de nos meilleurs concurrents européens.

Aujourd'hui les seuls repreneurs, potentiellement intéressés, sont des Fonds d'Investissements, non français en France, pour ne pas être « à portée de canon » lors de leurs désengagements futurs programmés. Ils n'ont qu'un objectif : la rentabilité à deux chiffres et une remise rapide sur le marché (2 à 5 ans maxi) bien souvent après restructurations et découpes douloureuses des actifs et engranger un maximum de plus-value.

Les Fonds d'Investissements ne sont pas là pour se substituer à la politique de désindustrialisation de ces grands groupes qui sont allés trop loin avec leur politique contre KEM One.

La CGT avec les unions locales, les unions départementales des Bouches du Rhône et du Rhône, la Fédération Nationale des Industries Chimiques (FNIC) et la Confédération œuvrent, de conserve, à la mise en place de ce projet économique, cohérent et confortant des milliers d'emplois de haute technicité.

A la veille d'échéances très importantes, c'est l'ensemble de la CGT qui se mobilise pour que ce projet devienne réalité et le porte au plus haut niveau de l'Etat.

☞ Pour mémoire : le 9 septembre sera la date limite des dépôts d'offres de reprise. Une audience au Tribunal de Commerce de Lyon se tiendra le 26 septembre pour décider de l'avenir de KEM One.

☞ Les élus au Conseil Régional Rhône Alpes du Front de Gauche, Parti Socialiste, Europe écologie les verts et Parti Radical de Gauche Rhône-Alpes viennent d'apporter leur soutien à ce projet.

Les organisations de la CGT interpellent Mr AYRAULT, Premier Ministre du gouvernement français.

L'entreprise KEM ONE représente un potentiel industriel indispensable à la Nation, ses activités se situant au carrefour d'une multitude de secteurs industriels.

Laisser cette industrie être brisée par des dirigeants peu scrupuleux de l'intérêt national, n'hésitant pas à sacrifier l'avenir de milliers de travailleurs, leurs familles, l'économie de 2 régions du pays, est non seulement **intolérable mais irresponsable** pour qui représente l'intérêt général.

Le gouvernement a le pouvoir de définir ce qui est légal ou illégal. **Les patrons voyous doivent être stoppés dans leur entreprise de démantèlement de nos industries.**

L'historique ci-dessus illustre combien l'ETAT, dernier recours, a le devoir de s'impliquer.

LE SYNDICAT CGT.....
VOUS INTERPELLE POUR SOUTENIR LA BATAILLE DES SALARIÉS,
POUR AGIR AFIN QUE LES PROPOSITIONS INDUSTRIELLES PORTÉES
PAR LA CGT VOIENT LE JOUR.